

Annexe 80 : Les personnalités accueillies à l’ambassade de France du 7 au 12 avril 1994

- 80.1 Déposition de Justin Mugenzi, procès Bizimungu et *alii*, TPIR, 8 novembre 2005, p. 45-47, p. 51-52.....2
- 80.2 Maurice Ntahobari, déposition, procès « Butare », TPIR, 13 septembre 2005.....5

80.1 Déposition de Justin Mugenzi, procès Bizimungu *et alii*, TPIR, 8 novembre 2005, p. 45-47 et 51-52.

« R. Non, je suis resté chez moi à la maison toute la journée du 7, jusque dans la soirée.

Q. Que s'est-il passé dans la soirée ? Et si tant est qu'il s'est passé quelque chose, à quelle heure ?

R. Vers 18 heures, moi-même et ma famille nous avons été déménagés, nous avons déménagé à l'ambassade de France.

Q. Comment cela s'était-il passé ?

Nous avons entendu des fusillades dans toute la ville toute la journée. Certains des coups de feu étaient... pouvaient être entendus très proche de l'endroit où j'habitais, d'autres étaient plus lointains. Nous avons entendu également de grandes explosions, des explosions de grenades. J'ai essayé de maintenir le contact avec la gendarmerie qui avait une brigade tout près de ma maison à Kicukiro. Lorsque je les ai appelés à 5 heures...

L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS :

Je ne sais pas si c'est 5 heures du matin ou 5 heures de l'après-midi.

R. ... ils ont dit : Écoutez, apprêtez-vous, nous ne pouvons plus assurer votre sécurité, et avec votre famille nous allons vous déménager.

M^e GUMPERT :

Q. Qui vous disait que : « Nous n'allons plus pouvoir assurer votre sécurité ? Ces instructions émanaient de qui, selon vous ?

R. Je n'ai pas demandé, mais c'était, je crois, le commandant de la Gendarmerie de la brigade de... la brigade de la Gendarmerie de Kicukiro.

Q. Qu'avez-vous fait ? A 17 heures vous avez... ou 5 heures, vous avez reçu ce message, que s'est-il passé ?

R. Quelques minutes plus tard, les gendarmes sont arrivés. Je crois, plutôt, un capitaine de la gendarmerie s'était présenté à mon domicile et nous sommes montés à bord de deux véhicules, en compagnie de mon épouse et de mes enfants, et c'est ainsi que nous sommes allés à l'ambassade de France.

Q. Combien de temps êtes-vous resté à l'ambassade de France ?

R. Nous avons passé la nuit à l'ambassade de France. Et le matin du 8, aux environs de 10 heures, un convoi de l'armée est venu me chercher pour m'amener au Ministère de la défense où une réunion de dirigeants des partis politiques se tenait.

Q. Je voudrais revenir un peu en arrière, j'ai été un peu trop vite en besogne. Quelle information avez-vous reçue lorsque vous vous êtes rendu à l'ambassade de France ? Est-ce que vous étiez la seule famille à vous retrouver à l'ambassade de France ?

R. Lorsque je suis arrivé à l'ambassade de France, j'ai rencontré d'autres familles, des familles de ministres, d'autres hauts cadres de la fonction publique et ainsi que d'autres... des hommes d'affaires, des gens qui s'étaient rendus à l'ambassade de France pour y chercher refuge.

Q. Y avait-il de l'information qui vous avait été communiquée par certaines de ces personnes lorsque vous êtes arrivé à l'ambassade de France ?

R. Au cours des discussions que nous avons eues avec les personnes que j'ai retrouvées sur place, c'est vrai, des informations circulaient et nous faisant état de personnes qui ont trouvé la mort. Et c'est ainsi que nous avons appris que madame Agathe Uwilingiyimana a été tuée, Kavaruganda a également été tué, et ainsi que d'autres ministres qui ont été tués.

Q. Qui était Kavaruganda ? C'était le président de la Cour constitutionnelle ?

R. Oui, c'est bien le président de la Cour constitutionnelle.

M. LE JUGE MUTHOGA :

Q. Qui étaient les autres ministres qui avaient également été tués ce jour ou à ce moment-là ?

R. Nous avons appris la nouvelle de la mort de Lando, Nzamurambaho.

M^e GUMPERT :

Q. Qui était Nzamurambaho ?

R. Nous avons parlé de Nzamurambaho, c'était le président du PSD.

M. LE JUGE MUTHOGA :

Q. Était-il tutsi ou hutu ?

R. Il était Hutu.

Q. Qui d'autre ?

R. Rucogoza.

Q. Est-ce que vous pouvez nous donner l'orthographe ?

R. R-U-C-O-G-O-Z-A. Il était Ministre de l'information.

Q. De quel parti était-il ?

R. MDR.

Q. Quelle était son appartenance ethnique ?

R. Hutue également.

Q. Quelqu'un d'autre dont vous avez appris la mort ?

R. Agathe Uwilingiyimana évidemment.

Q. Nous le savons déjà. Était-ce tout ? Quelqu'un d'autre dont vous vous souvenez le nom et qui aurait trouvé la mort également ?

R. Je crois que ce sont là les ministres dont je me souviens.

Q. Combien de ministres avez-vous trouvés à l'ambassade de France ?

R. J'ai vu beaucoup de personnes dont des ministres.

Q. Je voudrais quand même que vous nous donniez les noms des ministres que vous avez rencontrés ?

R. J'ai retrouvé à l'ambassade de France : Mugiraneza, Casimir Bizimungu, Daniel Mbangura. « Mbangura » c'est : M-B-A-N-G-U-R-A. Il y avait effectivement d'autres personnes qui n'étaient pas ministres, notamment Ferdinand Nahimana.

Q. Ces personnes ou ces ministres étaient-ils des Tutsis ou des Hutus ? Nous savons que Casimir Bizimungu est Hutu, qu'en est-il de Mbangura ?

R. Mbangura était Hutu. Il était ministre.

Q. Et de quel parti émanait-il ?

R. MRND.

Q. Et qu'en est-il de Nahimana ?

R. Il n'occupait pas de poste officiel, mais toujours est-il qu'il était membre influent du MRND. »

(...)

« Q. Merci. Pouvons-nous, à présent, revenir à l'ambassade de France et la nuit du 7 avril ? Vous nous avez dit que vous y êtes arrivé avec votre famille ; quelles étaient les conditions qui régnaient à l'ambassade ? Nous avons entendu parler du nombre de personnes qui y avaient été accueillies.

R. Eh bien, j'aurais souhaité que les Juges se rendent à cet endroit au moins une fois pour voir l'espace physique tel qu'il existe dans cette ambassade et considérer le nombre de personnes qui cherchaient à y rester. Je pense qu'il avait été dit dans le document que nous venons de lire qu'il y avait quelque 178 personnes, hommes... — pardon — femmes, hommes et enfants, dans un espace très limité qui avait été donné au niveau du consulat ; il n'y avait pas assez de place pour toutes les personnes. Nous nous sommes arrangés à faire en sorte que les enfants... les jeunes enfants et leur mère puissent rester à l'intérieur, notamment les bébés, mais les personnes qui pouvaient rester à l'extérieur sont effectivement restées à

l'extérieur pendant toute la nuit. Il n'y avait pas d'endroit pour se cacher, pour pouvoir accueillir ces 78 personnes (*sic*). Vous pouvez vous imaginer que vous auriez besoin de place comme dans une... un internat ; ce n'était pas cela qu'on aurait pu trouver au niveau d'une ambassade.

Q. Est-ce que vous avez vu l'Ambassadeur à un moment donné pendant que vous vous trouviez à l'ambassade ?

R. Oui, nous avons eu l'occasion de rencontrer l'Ambassadeur le matin.

Q. C'était le matin de quel jour ?

R. Le matin du 8. L'Ambassadeur de France a passé... appelé tous les ministres qui avaient passé la nuit à l'intérieur de l'enceinte de l'ambassade. Nous nous y sommes rendus, comme vous l'avez vu... selon la liste que vous avez vue.

Q. Vous voulez parler des ministres ?

R. Oui. Les ministres. Et nous avons donc eu un entretien avec lui ; il nous a donné les dernières informations au sujet de la situation, au sujet de ce qui s'était passé tel que l'ambassade de France avait rassemblé des informations, telle qu'elles lui parvenaient. C'est lui qui nous a confirmé que... — pardon — confirmé les noms des ministres qui avaient perdu la vie. C'est lui qui nous a confirmé la situation telle qu'elle prévalait en ville. Et il a exhorté les ministres qui l'entouraient d'essayer de faire quelque chose pour sortir le pays du chaos dans lequel il s'enfonçait.

Q. À peu près à quelle heure s'est tenue cette réunion avec l'Ambassadeur ?

R. Autour de 9 heures du matin.

Q. Quel est l'événement qui est survenu ensuite ?

R. Après cet entretien avec l'Ambassadeur dans son bureau, au moment où je suis sorti, j'ai rencontré des militaires qui me cherchaient pour m'emmener auprès du Ministre de la défense ; ils m'ont dit qu'il y avait une réunion à laquelle j'avais été convoqué. Donc, j'ai quitté l'ambassade de France ce matin-là et je suis allé au Ministère de la défense où j'ai trouvé d'autres dirigeants de partis politiques rassemblés pour cette réunion politique.

Q. Est-ce que d'autres dirigeants politiques sont-ils arrivés après votre propre arrivée ?

R. Oui. D'autres dirigeants politiques sont venus de je ne sais où, je sais qu'une personne comme Agnès Ntamabyariro n'avait pas passé la nuit à l'ambassade de France, mais nous nous y sommes rencontrés. Je sais que les dirigeants du MRND, Mathieu Ngirumpatse, Édouard Karemera.

Q. Édouard Karemera ?

R. Oui.

Q. Peut-être qu'il faudrait épeler ces noms.

R. « Mathieu Ngirumpatse » : N-G-I-R-U-M-P-A-T-S-E, « Ngirumpatse ».

Q. Et le deuxième nom, parce qu'il y a des possibilités de confusion.

R. Le deuxième nom, c'est Édouard Karemera, à ne pas confondre avec Karamira ; c'est : K-A-R-E-M-E-R-A, « Karemera ».

Q. Merci.

R. Et Joseph Nzirorera, « Joseph Nzirorera » : N-Z-I-R-O-R-E-R-A, « Nzirorera ». Et était également présent... présente une délégation du MDR, composée de Frodouald Karamira, Donald Murego.

Q. M-U-R-E-G-O.

R. Merci. Il y avait également une délégation représentant le PDC, un certain Kabanda Célestin.

Q. « Célestin Kabanda » : K-A-B-A-N-D-A.

R. Oui, je vous remercie. »

80.2 Maurice Ntahobari¹, déposition, procès « Butare », TPIR, 13 septembre 2005.

« Q. Pourriez-vous dire, Monsieur Ntahobali, dans quelles circonstances vous avez appris l'assassinat du Président Habyarimana ?

R. Entre 8 heures et 9 heures, et près de 9 heures que 8 heures, mon épouse m'a téléphoné, et elle m'a dit que l'avion du Président Habyarimana venait d'être abattu.

Q. Lorsque vous mentionnez 8 heures ou 9 heures, est-ce que c'est le matin ou en soirée ?

R. C'est le soir, c'est la nuit-même, c'est le soir. Je dirais entre 20 heures et 21 heures.

Q. O.K. Monsieur Ntahobali, vous rappelez-vous, en substance, ce que votre épouse vous a raconté à ce moment-là ?

R. Elle m'a dit que l'avion du Président venait d'être abattu, c'était ça l'essentiel. (*Inaudible*) les détails alors que vous m'avez recommandé d'être bref.

Q. Alors, Monsieur Ntahobali, dans quel état était votre épouse, au moment où elle vous annonce la mort de Monsieur Habyarimana ?

R. Elle était psychologiquement inquiète, découragée, et physiquement fatiguée. Physiquement, je ne pouvais pas le voir, mais sa façon de parler me laissait comprendre quel était son état physique ; elle était très, très inquiète ; elle avait peur.

Q. Monsieur Ntahobali, est-ce que... d'abord, cette conversation a duré combien de temps avec votre épouse, si vous le savez, brièvement ?

R. De trois à cinq minutes.

Q. Est-ce que, au moment de cette... de la fin de cette conversation, vous saviez ce que votre épouse était pour faire dans les... dans les heures qui suivent l'annonce de cette nouvelle ?

R. Non, non. La communication a été brusquement interrompue, et je n'ai plus eu de ses nouvelles jusqu'au moment où elle a pu nous rendre visite, après avoir été rassurés de son existence quand le gouvernement Kambanda a prêté serment le 9.

(...)

Q. Aviez-vous su, Monsieur Ntahobali, rapidement, quels avaient été les déplacements de Pauline Nyiramasuhuko depuis le 6 avril, au soir ?

R. Elle m'a fait savoir que, après notre échange, notre conversation téléphonique, elle a, avec... avec d'autres gens qui étaient à Kimihurura, été à l'ambassade de France. »

¹ Ex-recteur de l'Université nationale du Rwanda, époux de la ministre Pauline Nyiramasuhuko.